S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

## Elections professionnelles
## du 3 au 10 décembre 2026

**DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MASSIF CENTRAL**

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION**

# AGENTS DES DIR

## DES MISSIONS ESSENTIELLES, DES AGENTS À PROTÉGER ET À RECONNAÎTRE

**Protéger celles et ceux qui interviennent sur les routes - Défendre nos missions - Reconnaître tous les métiers**

### LA CFDT À VOS CÔTÉS

Sur le réseau routier national, dans les centres d'entretien, les services d'ingénierie, les bureaux et les fonctions supports, vous assurez chaque jour la continuité d'un service public essentiel. La CFDT défend vos missions, vos conditions de travail et vos parcours professionnels.

### NOS QUATRE PRIORITÉS

**La sécurité des interventions,**

**des moyens adaptés,**

**la reconnaissance des métiers et**

**un dialogue social qui donne réellement la parole aux agents**.

### 1. LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Prévenir les accidents lors des approches, de la pose et de la dépose des balisages, et sur l'ensemble des interventions. Renforcer les protections, les formations et les équipements. Faire vivre le plan de prévention ministériel renforcé (PPMR) et en suivre les résultats.

### 2. DES MOYENS POUR LE SERVICE PUBLIC ROUTIER

Défendre les effectifs, les compétences, les implantations et les moyens matériels nécessaires à l'entretien, à l'exploitation et à la sécurité du réseau. Refuser que les réorganisations dégradent les missions ou les conditions de travail.

### 3. RECONNAISSANCE ET POUVOIR D'ACHAT

Revendiquer des rémunérations revalorisées, une progression des carrières, des perspectives de promotion et une meilleure reconnaissance des qualifications, des contraintes et des responsabilités. Défendre le pouvoir d'achat et les droits à la retraite.

### 4. SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Prendre en charge les conséquences physiques et psychologiques des accidents, agressions et événements graves, pour les victimes comme pour les témoins. Prévenir l'usure professionnelle et les risques psychosociaux ; garantir un accompagnement adapté et individualisé.

## DES AGENTS PROTÉGÉS, DES MÉTIERS RECONNUS, UN SERVICE PUBLIC ROUTIER PRÉSERVÉ.




**Du 3 au 10 décembre, donnons-nous les moyens d'agir : votons CFDT !**

## DES ENGAGEMENTS POUR LA MANDATURE 2026–2030

Nous voulons transformer vos préoccupations quotidiennes en revendications concrètes, suivies dans les instances locales et au niveau ministériel.

### VOUS ÉCOUTER

Aller à la rencontre de tous les métiers, recueillir vos difficultés, vos propositions et les réalités du terrain.

### DÉFENDRE VOS DROITS

Porter les situations collectives et individuelles auprès des directions et dans les instances compétentes, dans le respect de la confidentialité.

### VOUS ACCOMPAGNER

Vous apporter une réponse personnalisée sur vos conditions de travail, vos carrières, vos mobilités et vos droits.

### VOUS INFORMER ET VOUS RENDRE COMPTE

Partager les informations utiles, expliquer nos positions et suivre les engagements de l'administration et les suites données à nos interventions.

## LE PPMR : DE LA PRÉVENTION AUX ACTES

La **CFDT** contribue à l'amélioration du Plan de Prévention Ministériel Renforcé (PPMR) en participant à son comité de suivi. Nous exigeons que les engagements pris se traduisent en mesures concrètes dans toutes les DIR : sécurisation des interventions et des phases d'approche, de pose et de dépose du balisage ; analyse des accidents et presque-accidents avec les agents ; équipements et formations adaptés ; évaluation régulière des actions et transparence sur les résultats. La sécurité ne peut pas se limiter à des annonces : elle doit se vérifier sur le terrain.

## NOS EXIGENCES POUR LES DIRECTIONS DES ROUTES

**Des interventions réellement sécurisées -** Analyser les accidents et presque-accidents dans toutes leurs phases, y compris l'approche, la pose et la dépose du balisage. Associer les agents à l'évaluation des risques et aux mesures de prévention.
**Un soutien après chaque événement grave -** Reconnaître et accompagner les chocs psychologiques subis par les agents victimes ou témoins d'accidents et d'agressions, avec un suivi adapté dans la durée.
**Des emplois et des compétences préservés -** Maintenir les moyens humains et techniques, développer la formation et défendre les métiers d'exploitation, d'ingénierie, administratifs et supports.
**Des carrières et une protection sociale dignes -** Revendiquer la revalorisation du point d'indice et des grilles, la reconnaissance de l'engagement professionnel et une protection sociale complémentaire accessible à tous, avec la participation de l'employeur.

### LA CFDT : UNE ÉQUIPE POUR VOUS REPRÉSENTER ET AGIR AVEC VOUS

## POUR VOS MÉTIERS ET VOS DROITS, VOTEZ CFDT




**Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026 • www.cfdt-ufetam.org**